Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour





PAR COURRIEL

PAR MESSAGERIE

Québec, le 16 septembre 2016

Monsieur Richard Lagrange Hydro-Québec Complexe Desjardins, Tour Est 24e étage, C.P. 10000, succursale Place Desjardins Montréal (Québec) H5B 1H7

Objet : Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, souhaiterait obtenir des précisions à propos de votre réponse à la question posée le 28 juin dernier (DQ20, question 8), soit une estimation des coûts fixes de réservation qui seraient engendrés par l'utilisation de gaz naturel par TCE pour produire la puissance recherchée dans le cadre de ce projet, même si cela implique une réservation de transport d'un volume de gaz sur une base annuelle.

- Quel est le résultat de votre évaluation des coûts de l'option d'approvisionnement de la centrale TCE en gaz naturel via le réseau de distribution du parc industriel de Bécancour, soit 3Mm3 par jour de gaz naturel sur une base annuelle, dans le cadre d'un contrat de long terme avec un fournisseur?
- Si oui, veuillez détailler ces coûts sur une base annuelle, en incluant les coûts de réservation du transport, les coûts de distribution, ainsi que les coûts approximatifs de la molécule (annuel et saisonnier).

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6 Téléphone : 418 643-7447 (sans frais) : 1 800 463-4732 Télécopieur : 418 643-9474 communication@BAPE.gouv.qc.ca www.bape.gouv.qc.ca twitter.com/BAPE Quebec

Édifice Lomer-Gouin

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 septembre à midi.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier Coordonnatrice du secrétariat de la commission